

NUMÉRO  
**56**

Genève : développement en question

4

COMMUNE D'AVUSY  
TROIS VILLAGES, UN CŒUR



**AVUSY**  
**ACTUALITES**

# Sommaire n° 56

<b>Edito de René Jemmely, maire</b> Aéroport de Genève	3	<b>Des aînés à l'honneur</b> Anniversaires et jubilés	13
<b>Le billet de Didier Fleck, adjoint</b> Genève : développement en question	4	<b>Social</b> Un toit pour tous et projet Anjaranay	14
<b>Assainissement</b> Les eaux claires parasites	5	<b>Sociétés communales</b> Repas de la Bénichon	15
<b>Conseil municipal</b> 2 <sup>ème</sup> édition de la journée des entreprises	6	<b>Informations utiles</b>	16–17
<b>Histoire de la commune</b> Les outils de l'historien	7–9	<b>Politique</b> Les décisions du Conseil municipal	18
<b>Il se passe toujours quelque chose...</b> Manifestations	10	<b>Fêtes de fin d'année</b> Fenêtres de l'Avent	19
<b>Reportage photos</b> Manifestations	11–12	<b>Agenda</b> Calendrier des manifestations	20

## Impressum

**Editeur responsable**  
Mairie d'Avusy

**Maquette graphique**  
Candy Factory

**Prochaine parution**  
1<sup>er</sup> juin 2019

**Délai pour la remise des articles**  
1<sup>er</sup> mai 2019

**Les bulletins communaux sont également disponibles en .PDF**  
[avusy.ch/bulletin-communal-dinformation](http://avusy.ch/bulletin-communal-dinformation)

## Mairie d'Avusy

**Coordonnées de contact**  
Rte du Creux-du-Loup 42  
1285 Athenaz (Avusy)

Tél. 022 756 90 60  
Fax 022 756 90 61

[info@avusy.ch](mailto:info@avusy.ch)  
[www.avusy.ch](http://www.avusy.ch)

**Horaires de la réception**  
Lundi, mercredi, vendredi : 9h à 12h et 15h à 17h  
Mardi, jeudi : 10h à 12h et 15h à 18h



# Aéroport de Genève : des bienfaits... et des nuisances !

**Nous sommes très souvent interpellés ces temps au sujet des nuisances sonores qu'engendre notre aéroport. Vous n'êtes peut-être pas sans savoir que certaines communes genevoises, vaudoises et françaises particulièrement concernées par ces nuisances ont créé il y a quelques années une association nommée ATCR-AIG (Association transfrontalière des communes riveraines de l'Aéroport international de Genève). Afin d'avoir un regard sur la question et voix au chapitre, notre commune a adhéré il y a deux ans à cette association, qui comprend actuellement plus de soixante communes.**

Elle a pour but de contrôler et limiter ces nuisances en exigeant en particulier le respect des horaires de l'activité aéroportuaire grandissante ces dernières années. Elle vise aussi à faire respecter scrupuleusement les valeurs limites fixées dans la législation fédérale relative à l'environnement.

Dernièrement, les communes concernées ont été appelées par le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication à se prononcer sur une refonte de la partie stratégique du PSIA (Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique). Toutes les communes membres de l'ATCR-AIG ont signé un courrier commun pour s'opposer à un élargissement des horaires d'ouverture de l'aéroport de Genève, qui créerait des nuisances sonores et environnementales insupportables.

Si tout un chacun aimerait voir ces nuisances diminuer ou disparaître plutôt que croître encore, nous sommes parfaitement conscients d'autre part de l'importance de l'aéroport pour l'économie genevoise... et nous

sommes toujours tous contents de pouvoir prendre notre avion à Genève et non à Zurich ou à Lyon.

Il n'empêche que même notre Conseil d'Etat a quelque peu revu sa copie et regrette aujourd'hui que cette consultation intervienne alors que la fiche PSIA est en cours d'adoption par le Conseil fédéral.

Sur le fond, il estime que la vision unique d'une activité aéroportuaire devant «répondre à la demande du marché» n'est pas acceptable, en particulier pour un aéroport urbain comme l'est celui de Genève.

J'ose donc espérer que les nombreuses critiques exprimées par les collectivités publiques et associations diverses trouveront un écho favorable auprès du Conseil fédéral.

**René Jemmely**  
Maire



# Genève : développement en question

**Le canton de Genève est attractif. Un système (national) politique très stable; une infrastructure performante, aéroport compris; une économie dynamique, avec la présence d'entreprises dans quasiment tous les secteurs d'activité, ainsi que des organisations onusiennes et d'innombrables ONG et institutions reconnues au niveau mondial; des hautes écoles réputées; une administration qui tient plutôt la route, même si elle peut parfois nous paraître pléthorique et tatillonne; une sécurité relativement bien assurée, surtout en comparaison internationale, et l'on en passe. Tout cela – et ce n'est pas négligeable – dans un cadre (encore) charmant où il fait plutôt bon vivre.**

Mais le canton a aussi – comme chacun le sait et le vit tous les jours - des limites géographiques et politiques quasiment à nul autre canton pareilles et peine dès lors à répondre au développement et à la demande qui en est le corollaire. Demande de surfaces surtout, pour le logement, l'économie, la mobilité sous toutes ses formes. De surcroît, la configuration de Genève, avec son lac et ses rives, ses cours d'eau, sa vieille-ville, ses surfaces agricoles en principe intangibles, oblige à concentrer les nouvelles constructions et activités dans des zones restreintes... sauf à annexer l'Ain et la Haute-Savoie !

## Concentrations

Dans les années de très haute conjoncture de la deuxième moitié du siècle dernier déjà, des réactions politiques avaient ponctué la forte densification de communes comme Vernier, Lancy, Onex, Carouge, Plan-les-Ouates. Aujourd'hui, il faut trouver d'autres terrains, d'autres espaces, et quasiment tous les choix des autorités cantonales, accompagnées ou non par les communes concernées, suscitent des réactions populaires. On l'a vu à Plan-les-Ouates (Cherpines), à Bernex (Saint-Mathieu sans compter tout ce qui attend Bernex-Nord à l'horizon 2030), à Lancy. On le voit en ville avec des surélévations plus ou moins réussies. On le voit jusque dans les zones villas, menacées ici et là par des expropriations, et même dans les campagnes, soumises à une pression de l'Etat pour densifier à tout prix. On le voit avec le développement de l'aéroport, comme le relève René Jemmely en éditorial de ce bulletin.

Parallèlement, la mobilité à Genève apparaît comme un des tout gros points noirs de la vie locale d'aujourd'hui et lui vaut le titre peu envié de capitale du bouchon en Suisse et une «bonne» place au niveau européen voire mondial. Un grain de sable comme un accident ou des travaux de quelque importance et c'est l'enfer. Il ne faut pas se le cacher: la juxtaposition aux heures de pointe, toujours plus étendues, des vélos (plus ou moins rapides), des deux-roues motorisés, du trafic automobile notamment en provenance de la couronne frontalière, des véhicules d'entreprise, camionnettes ou camions, des bus et des trams ne s'accommode plus d'une voirie largement héritée du passé, même si elle a été bricolée ici et là. Quant au métro salvateur à la parisienne qui, par extensions successives, aurait pu desservir de près toutes les zones du canton, il s'est heurté dans les années soixante à une fin de non-recevoir au motif – avancé par les premiers écologistes – qu'il faut à un métro performant une population d'au moins 500 000 âmes et qu'il n'était pas raisonnable de viser pareil développement. On est à combien aujourd'hui,

couronne comprise ? Pendant ce temps, les gaines et conduites de toute sorte ont envahi les sous-sols et il faudrait descendre si profondément que le prix s'en ressentirait trop.

## La question

Alors on l'entend parfois en politique, dans les conversations, on le lit dans ce qui reste de la presse : jusqu'où ? Certes, les milieux économiques n'ont pas tort de vouloir capitaliser sur le succès et jouer la concurrence avec d'autres régions du pays ou du monde en prévision de ce qui pourrait tarir. Certes les gestionnaires de l'aéroport ne vont pas cracher sur la demande, serait-ce celle des vols à deux thunes qui concentrent dans une compagnie la moitié de son chiffre d'affaires. Certes les milieux voués à la défense de la mobilité ont raison de faire flèche de tout bitume pour tenter d'améliorer la situation. Certes le gouvernement cantonal fait face à une tâche particulièrement difficile en tentant de réaliser la quadrature du cercle, parfois un peu à la petite semaine, semble-t-il, lorsqu'une politique est remise en question à chaque changement de magistrat. Certes encore on peut, comme le soussigné, avoir une sympathie assumée pour le monde des entreprises, petites et grandes, et tout ce qu'elles apportent à la collectivité. Mais la question doit être posée : jusqu'où capitaliser sur un **niveau** de vie sans nuire par trop à la **qualité** de vie que nous connaissons ? Car ce n'est pas à l'aune de ce qui se fait et se subit ailleurs que nous devons la mesurer, mais bien à ce que nous avons (d'aucuns diront à ce que nous avons... offices de poste compris, clin d'œil au passage !) et que nous souhaitons garder voire retrouver.

Et cette affirmation vaut aussi pour des communes comme les nôtres, réputées «privilegiées». Non pas parce qu'elles veulent s'arc-bouter égoïstement sur leurs privilèges et se refusent à faire leur part. Mais justement parce qu'elles en ont encore, des privilèges, qu'elles en offrent la jouissance à leurs populations et à leurs hôtes, que d'une certaine manière elles sentent la pression de l'époque et qu'elles ont, autorités en tête, la conviction qu'elles doivent aussi se préserver, y compris bien sûr sous l'angle environnemental, tout en étant solidaires des plus mal loties, des plus envahies qu'elles. Et si vous n'êtes pas d'accord, vous pouvez toujours le faire savoir... autre privilège de notre système à cultiver!

**Didier Fleck**  
Adjoint

# Les eaux claires parasites

L'eau est une ressource précieuse. Aussi, la commune, assistée par le bureau d'ingénieurs en hydraulique CERA SA, a entrepris des investigations dans le but d'identifier l'origine des venues d'eaux claires parasites dans son réseau d'assainissement.

## De quoi s'agit-il ?

Le réseau d'assainissement de la commune se compose d'un réseau d'eaux usées et d'un réseau d'eaux pluviales. D'une longueur totale d'environ 12 km, il peut atteindre 5 m. de profondeur par endroit et dessert les trois villages d'Athenaz, Avusy et Sézegnin. Les eaux claires parasites désignent les eaux non chargées en pollution présentes de manière permanente ou saisonnière dans le réseau d'assainissement. Ces eaux sont d'origine naturelle (captage de source, drainage de nappe, fossé, etc.) ou artificielle (drainage de bâtiment, eaux de refroidissement, etc.). Leur présence dans le réseau d'eaux usées entraîne une dilution des effluents urbains et réduit tant la capacité de transport disponible dans le réseau que l'efficacité de traitement de la station d'épuration. Il est donc important d'en identifier l'origine et de les éliminer. L'objectif fixé par le Plan Régional d'Evacuation des Eaux Allondon-Champagne (PREE), dont dépend la commune, est d'avoir, à terme, un taux maximum d'eaux claires parasites de 25 %.



Mise en place du matériel pour la mesure du débit dans le réseau.

## La sectorisation des eaux claires parasites

Les investigations permettant de déceler les eaux claires parasites ont été menées en deux temps par CERA SA. Dans un premier temps, une reconnaissance du réseau d'eaux usées a été effectuée de jour et par temps sec à l'été 2017, ce qui a permis d'identifier visuellement les branches du réseau les plus contributrices. Le débit instantané d'eaux usées a également été mesuré pour avoir une première idée des volumes en jeu. Dans un second temps, des inspections nocturnes ont été menées sur le réseau au printemps 2018 afin de dresser une cartographie détaillée des secteurs critiques d'apport mis en évidence par la reconnaissance de jour. Ces

investigations nocturnes se sont déroulées entre minuit et 5 h du matin de manière à s'affranchir au maximum de l'influence des activités humaines. Les effluents collectés lors de cette période correspondent donc essentiellement à des eaux claires parasites. Le principe consiste à mesurer le débit dans les principaux nœuds structurants du réseau. Lorsqu'une variation de débit est constatée entre deux points de la même branche, une recherche plus fine des apports (nœud par nœud), de l'aval vers l'amont, est ensuite opérée sur les branches les plus « critiques ». La mesure du débit est réalisée à l'aide d'un « manchon déversoir » inséré hermétiquement dans la canalisation d'eaux usées et associé à un système de mesure de type « bulle à bulle ». Ce dispositif permet de déterminer la hauteur d'eau qui s'écoule sur le déversoir en se basant sur une mesure de résistance à l'expulsion de bulles d'air envoyées par un bulleur. Cette mesure est ensuite convertie en débit grâce à un logiciel dédié.



Matériel de mesure du débit de type manchon déversoir.

## Des secteurs plus affectés que d'autres

Les résultats des mesures nocturnes ont montré que les villages d'Avusy et de Sézegnin sont peu impactés par les eaux claires parasites (environ 0.1 litre par seconde). A l'inverse, le réseau du village d'Athenaz collecte beaucoup d'eaux claires parasites puisque le débit nocturne mesuré en sortie du village atteint les 1.6 litres par seconde (soit près de 140 mètres cubes par jour), ce qui représente un taux d'eaux claires parasites de plus de 70 %. C'est ainsi près de 1000 baignoires d'eau par jour qui sont collectées par le réseau d'eaux usées et qui sont envoyées inutilement à la station d'épuration. Les principaux apports, localisés route de Grenand et chemin de la Combe, seront identifiés par le biais d'investigations spécifiques au niveau des raccordements des biens-fonds privés. Dans la majorité des cas, le raccordement des eaux claires parasites au réseau d'eaux pluviales permettra de résoudre le problème.

CERA SA est un bureau d'ingénieurs civils fondé en 1998 qui regroupe des spécialistes en génie civil, en hydraulique – hydrologie (cours d'eau et assainissement), en travaux environnementaux (gestion des déchets, lutte contre le bruit, sols et sites pollués) et en géomatique.

## 2<sup>ème</sup> édition de la journée des entreprises

Le 6 octobre 2018, la commission économie et agriculture présidée par Daniel Menetrey, organisait la 2<sup>ème</sup> journée des entreprises.

Le but de cette journée était que les entreprises de la commune ou dont les responsables sont domiciliés dans la commune, puissent se présenter auprès de la Champagne. N'avons-nous pas un voisin, une relation croisée lors d'une fête dont nous ne connaissons pas l'activité ? Ne sommes-nous pas à la recherche de l'artisan, de l'entrepreneur qui pourrait nous aider à résoudre un problème, une rénovation ou nous apporter l'expertise et le professionnalisme que nous recherchons ? Sommes-nous au courant qu'il existe une association qui aide les jeunes à trouver le travail qui leur conviendrait.

Pour tenter de répondre à toutes ces questions, ce ne sont pas moins de vingt entreprises qui étaient présentes à la salle de Sézegnin. Ingénieur civil, architecte, ingénieur télécom, graphiste designer, horloger, restaurateur d'horloge monumentale, coach professionnel, nutrithérapeute, massage réflexologie, photographe, entreprise de nettoyage, sculpteur,

tailleur de pierre, maçonnerie et jardin, agriculteur vigneron, marchand de vin, restaurateur, voilà un joli panel de ce qui était proposé à la population. De plus, quatre présentations spécifiques permettaient de mieux comprendre certains aspects spécifiques.

C'est vraiment la motivation des professionnels qui a engendré une organisation parfaite ou finalement il n'a manqué que le public, fort rare durant cette manifestation. Malgré cela, les échanges entre exposants furent nombreux et nous l'espérons, productifs.

Une grande réflexion lors d'un débriefing actif nous indiquera quelle suite donner à cette manifestation en espérant pouvoir la faire perdurer.

Un grand merci aux personnes présentes ainsi qu'aux organisateurs.

**Patrick Fischler**

Pour la commission économie et agriculture



# Parmi les outils de l'historien : les nouvelles technologies de l'information et de la communication et... le hasard

Dans le grand public, l'image habituelle de l'historien est celle d'un chercheur un peu étourdi, au vieux costume de tweed envahi de la poussière qui recouvre les antiques manuscrits sur lesquels il prend un plaisir infini à s'abîmer les yeux au fond de locaux d'archivage mal éclairés. Les archives et leur dépouillement attentif font bien évidemment toujours partie du travail de l'historien. Mais à côté de cela, et depuis une vingtaine d'années, les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) sont de plus en plus utilisées par les historiens. Les NTIC regroupent en gros toutes les techniques informatiques qui permettent d'accéder facilement à l'information et d'en produire. Ainsi, après avoir usé ses yeux dans les archives, l'historien anéantit le peu de vue qui lui reste, le nez collé sur l'écran de son ordinateur.

A côté des NTIC, un autre outil plus inattendu de l'historien n'est pas à négliger: il s'agit du hasard. Comme vous allez le voir, NTIC et hasard, au même titre que les milliers de documents écrits que l'histoire a produits, participent à donner à la commune d'Avusy un passé aussi précis que possible.

## Les archives, les NTIC et la reconstitution des villages de la commune vers 1900

Aux Archives d'Etat de Genève, la cote Mi A 649 n correspond aux microfilms des bulletins de ménage entre 1882 et 1902 de toutes les communes du canton. Les fiches, classées par ordre alphabétique des communes, puis par nom du chef de ménage, mentionnent toutes les personnes vivant au sein d'un ménage avec leur origine, leur date de naissance - au fil du temps, les personnes disparues reçoivent la mention «décédé» - la profession, le nombre de pièces et la valeur locative de l'appartement, la possession d'une bicyclette ou d'un char sur ressort, ainsi que le numéro du domicile.

En soi, il s'agit là déjà d'une mine d'informations, certes pas toujours facile à exploiter, car au fil du temps les bulletins reçoivent nombre de corrections, parfois dans un gribouillage indéchiffrable. D'autre part, une erreur guette en permanence le chercheur : celle de saisir par deux fois une personne, puisque les enfants de 1882 sont devenus des adultes en 1900 qui ont parfois fondé un ménage dans la commune, générant ainsi un nouveau bulletin. Au-delà du fait que l'on peut connaître, par leur nom, prénom et profession tous les habitants de la commune d'Avusy entre 1882 et 1902, l'agrégation des données permet par exemple de rapidement reconstituer la structure socio-professionnelle de la commune : ainsi, au tournant du siècle, 68 % des Avusiens ont un métier lié au travail de la terre (vigneron, agriculteur, valet de ferme), 14 % sont des artisans et 18 % sont des commerçants.

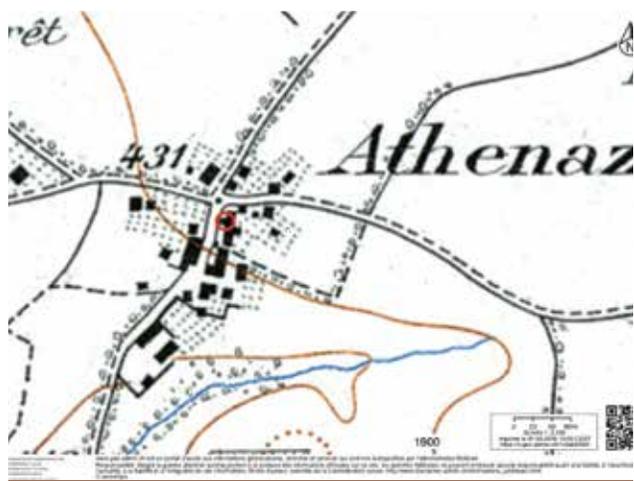
Le numéro du domicile contenu dans les bulletins de ménage offre une perspective plus prometteuse encore. En recourant aux fameuses NTIC, il devient possible de procéder ni plus ni moins à une «reconstitution» des villages de la commune vers 1900. Le système d'information du territoire genevois (SITG), dépendant du Département cantonal du territoire,

publie un site internet ([www.ge.ch/sitg](http://www.ge.ch/sitg)) dont l'objectif est de «centraliser et diffuser largement les données relatives au territoire genevois». En recourant aux informations du cadastre intégrées dans le site, on peut générer une carte actuelle de la commune d'Avusy sur laquelle figurent les numéros des maisons: ceux-ci, pour autant que le bâtiment n'ait pas été entretemps détruit, sont les mêmes que ceux figurant sur les bulletins de ménage du tournant du siècle.



Prenons un exemple. Vers 1900, les bulletins de ménage nous apprennent que la famille habitant la maison 211 d'Athenaz est composée de Joseph Gazel né en 1858, fustier et cafetier de profession, de Julie Gazel née Mermillod en 1860, de Marguerite, la fille du couple née en 1887 et de François Bouquet né en 1866, valet de ferme. La famille dispose d'un grand appartement puisqu'il compte quatre pièces, possède un char sur ressort et une bicyclette. Sur la carte actuelle du portail SITG, la maison 211 existe toujours (carte 1).

En recourant à la page <Voyage dans le temps> proposée par le site internet de l'Office fédéral de topographie swisstopo ([www.swisstopo.admin.ch](http://www.swisstopo.admin.ch)), il est ensuite possible de générer une carte d'Athenaz en 1900, qui offre une perspective générale du hameau et de la localisation de la maison du ménage Gazel dans la rangée d'ha-



bitations sur la route de Sézegnin (carte 2). Joseph Gazel est alors une personnalité importante de la commune : une carte postale du village datant de cette époque le montre devant son commerce.

C'est un peu le hasard - déjà lui - qui fait que nous disposons de cette ancienne photographie, transmise par Mme Sonia Revillod, d'Athenaz. Sur l'image, détail significatif, la bicyclette de Joseph Gazel est appuyée contre la façade de son commerce, bien en évidence, à quelques mètres de lui. Au tournant du siècle, ce mode de locomotion est encore rare dans les campagnes. Sans doute l'enfourche-t-il pour gagner la mairie à Sézegnin. Car à côté de ses occupations de cafetier et de fustier, Joseph Gazel est également maire de la commune de 1898 à 1906 et député de 1901 à 1904.

Cet exercice peut être répété pour l'ensemble des ménages de la commune et ainsi ressurgit une image vivante des trois villages au tournant du siècle.

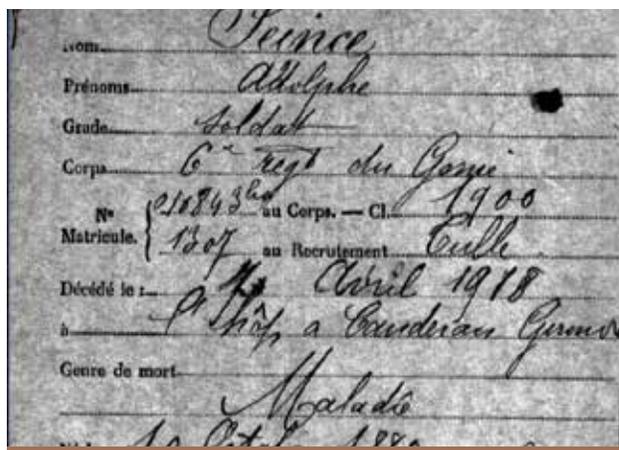


### Le hasard et les combattants de 14-18

Le hasard ne doit pas non plus être négligé dans le travail de l'historien. Après dépouillement des bulletins de ménage mentionnés ci-dessus, il apparaît que trente-deux garçons ou jeunes hommes d'origine française vivent dans la commune, dont l'âge laisse supposer qu'ils connaîtront la mobilisation entre 1914 et 1918 et, potentiellement, en raison de leur nationalité, l'enfer des tranchées. Vivent-ils toujours dans la commune en 1914 ? Impossible de le vérifier. Et si oui, ont-ils été mobilisés ? Nouvelle impossibilité. Sont-ils décédés dans les combats ? Là, l'impossibilité s'éloigne, grâce aux NTIC.

En France, le Ministère des armées exploite un site internet intitulé <Mémoire des hommes> ([www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr](http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr)), proposant notamment un moteur de recherche couplé à une base de données contenant les nom, prénom, année et lieu de naissance de tous les poilus morts au combat durant le Grande Guerre.

En recherchant méthodiquement le nom des trente-deux Avusiens de nationalité française apparus dans les bulletins de ménage du tournant du siècle, il apparaît avec certitude que quatre d'entre eux sont morts durant la guerre: Adolphe Seince, né en 1880 dans la commune des Eaux-Vives, cordonnier à Champlong au tournant du siècle et les trois frères Roguet, dont le père était en 1900 fermier du domaine de la Grave, également à Champlong.



On connaît ainsi les morts, mais pas ceux qui sont sortis indemnes de cette terrifiante boucherie. Et c'est là qu'intervient le hasard. Début juin 2018, alors qu'il semblait évident qu'il me serait impossible d'aller plus loin dans les investigations sur les Avusiens ayant combattu entre 1914 et 1918 - du moins sans recourir à de très fastidieux tâtonnements dans les archives militaires françaises, ce qui sort largement du cadre de la recherche -, le secrétaire général de la commune d'Avusy me communique un courriel reçu quelque temps auparavant de M. André Chatenoud, habitant près de Bordeaux, également citoyen d'Avusy. Celui-ci confie que son grand-père Louis, habitant Champlong, où son père exploitait alors la ferme Delaunay (l'actuel Domaine de Champlong), a été mobilisé en

1914. Qu'il a d'autre part laissé un petit livret dans lequel il retrace son itinéraire durant les quatre longues années de guerre. Louis Chatenoud figure bien parmi les trente-deux Avusiens de nationalité française repérés dans les bulletins de ménage.

Contacts sont pris avec M. André Chatenoud, ainsi que son cousin, M. Philippe Chatenoud, général à la retraite, qui a soigneusement rassemblé et complété les notes de Louis Chatenoud. De très belles et émouvantes photographies de la famille Chatenoud à Champlong, de Louis et de son frère Sylvain dit Léon - également mobilisé - en uniforme me sont transmises. Au fil des discussions par courriels interposés, M. Philippe Chatenoud m'apprend que son père Jean, troisième des frères Chatenoud, a également été mobilisé en avril 1918, âgé d'à peine 18 ans.

La guerre prend fin avant qu'il ne soit envoyé au front. Mais ce n'est que partie remise, puisque Jean, après avoir fréquenté les écoles militaires de Saint-Maixent puis de Saint-Cyr, participe à la Bataille de France en mai 1940, au moment de l'offensive éclair de la Wehrmacht. En 1943, il est au sein du Corps expéditionnaire français en Italie parmi ceux qui boutent les Allemands hors de la Péninsule; puis à partir de 1944, il est incorporé dans l'armée du général de Lattre de Tassigny qui débarque en Provence et qui, en remontant la vallée du Rhône, doit faire la jonction avec les armées alliées qui ont pris pied à partir du 6 juin en Normandie. Jean Chatenoud prend sa retraite en 1957. Celui qui a grandi à Champlong, fait ses classes à Athenaz avant sa maturité au collège de Genève a alors le grade de général de brigade.

D'autres épisodes d'Avusiens mobilisés durant les deux guerres mondiales existent peut-être, éparpillés par le vent de l'histoire. Les NTIC, associées ici à une bonne dose de hasard, ont permis d'avancer un bon bout sur un chemin semé d'embûches. Rien ne remplace certes une fouille méthodique au sein des archives. Mais pour cela, il faudrait un



temps infini et la possibilité de séjourner longuement dans les archives militaires françaises à Pau et à Vincennes. C'est là peut-être un nouveau lieu commun associé à la profession d'historien qui s'écroule. Celui d'une profession où l'on a tout son temps.

**Gérard Duc**  
Historien

*Illustration 1 :* Selon les recensements du début du XX<sup>e</sup> siècle, Joseph Gazel et sa famille habitent la maison numéro 211 à Athenaz (entourée en rouge).  
*URL :* <https://www.etat.ge.ch/geoportail/pro/?method=showextractpanel>

*Illustration 2 :* Report de la maison 211 à Athenaz sur une carte de 1900 au 1:2500 (entourée en rouge).  
*URL :* [https://map.geo.admin.ch/?topic=swisstopo&zoom=10&lang=fr&bgLayer=ch.swisstopo.pixelkarte-farbe&catalogNodes=1392&layers=ch.swisstopo.zeitreihen&time=1900&layers\\_timestamp=19001231&E=2489518.75&N=1112438.94](https://map.geo.admin.ch/?topic=swisstopo&zoom=10&lang=fr&bgLayer=ch.swisstopo.pixelkarte-farbe&catalogNodes=1392&layers=ch.swisstopo.zeitreihen&time=1900&layers_timestamp=19001231&E=2489518.75&N=1112438.94)

*Illustration 3 :* Joseph Gazel et son commerce d'Athenaz, au tournant du siècle.  
*Source :* Archives privées

*Illustration 4 :* Détail de la fiche de décès d'Adolphe Seince telle qu'elle apparaît après recherche sur le site internet <Mémoire des hommes>.  
*URL :* [www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr](http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr)

*Illustration 5 :* Louis Chatenoud (1895-1958) dans l'uniforme des zouaves. Photographie prise à Cologne en 1919.  
*Source :* Archives privées

# Il se passe toujours quelque chose à Avusy...

Oui, il se passe beaucoup de choses dans notre commune. Trop peut-être ? Ce qui pourrait expliquer une fréquentation parfois clairsemée, que nous regrettons bien sûr, tout en comprenant que chacun a ses occupations et ses intérêts qui le mobilisent aussi. Mais l'identité communale est forte, les sociétés et groupes locaux nombreux et les occasions d'informer et de se divertir ne manquent pas. Kaléidoscope imagé des dernières manifestations.

## Flonflons suisses pour les 80 ans de la Vogue

La Jeunesse d'Avusy a fait fort pour le 80<sup>e</sup> anniversaire de la Vogue. S'il n'est pas possible de revenir sur tous les aspects de cette riche manifestation, on retiendra, à côté des incontournables buvettes et autres points de restauration, le marché artisanal et les vols en hélicoptère durant le weekend et les concerts du dimanche. Les Joyeux Fa dièse et le Cor des Alpes avaient donné le ton, mais c'est bien sûr Oesch's Die Dritten qui ont attiré la grande foule. Cette charmante famille, au sein de laquelle brille la jeune et talentueuse yodleuse Mélanie, est extrêmement connue, de plus en plus demandée en Suisse romande aussi et sa musique «de chez nous», entraînante et mélodieuse à la fois, fait du bien. Un passage très remarqué à Athenaz à mettre au crédit des organisateurs.

## Du nouveau à Champlong

L'inauguration, le 11 septembre, du nouvel espace de détente et loisirs sur l'emplacement d'une ancienne gravière a connu une jolie fréquentation. Elle avait été précédée d'un après-midi au cours duquel des enfants de notre école (et des enseignantes aussi !) ont appris bien des choses sur les différentes essences et les techniques de plantation avant de mettre eux-mêmes la main à la pâte.

Ce lieu charmant est désormais à la disposition du public. A quelque distance, une nouvelle déchetterie et un petit parking attenant complètent l'aménagement.

## Journée de la sécurité : et si cela vous arrivait ?

Manier un extincteur face à un début d'incendie, utiliser un défibrillateur parce que vous êtes témoin d'un arrêt cardiaque, avoir besoin des services d'un chien de recherche et de son conducteur parce qu'un proche a disparu... êtes-vous absolument sûr que cela ne vous arrivera jamais ? Non bien sûr. Alors pourquoi n'êtes-vous pas présents le 15 septembre à la Journée de la sécurité organisée par la compagnie des sapeurs-pompiers d'Avusy ? La présentation de son travail, de l'engagement des jeunes sapeurs de la Champagne, des interventions des équipes de Redog (chiens de recherche et de sauvetage), de l'application «Save a life» de l'association Swiss Emergency Responders, tout cela méritait largement un détour par le Centre communal le 15 septembre. Heureusement, un jeune public très intéressé en avait trouvé le temps !

## Demain Genève suscite le débat

Il y a deux ans nous avons organisé la présentation du film à succès «Demain», qui prône le «produire et consommer local». Avec «Demain Genève», projeté le 3 octobre à la salle de Sézegnin dans le cadre des manifestations décentrées de la Semaine de la Démocratie, on serre un peu plus les rangs en souhaitant rapprocher encore davantage producteur et consommateur. Chantre de ce crédo, le viticulteur Willy Crétegné était de la partie et a répondu aux interpellations du public, constitué d'une centaine de personnes. Encore un petit effort et la commune pourrait produire un jour «Demain Avusy» sur un postulat de quasi-autarcie : dame, les producteurs locaux ne manquent pas !

## Une Journée des entreprises qui aurait mérité un plus large public

A propos de production locale, la Journée des entreprises organisée par la commission Economie et Agriculture du Conseil municipal aurait mérité un plus large public le 6 octobre. D'autant que plusieurs exposés intéressants faisaient partie du programme.

L'idée est en effet de faire connaître la diversité d'entreprises d'Avusy parfois méconnues, et pas seulement dans le domaine de la production agricole. De nombreux indépendants offrent également leurs services dans toute sorte de secteurs d'activité et tout cela est répertorié, à côté de renseignements administratifs, dans la publication «Avusy pratique». Pourquoi ne pas se renseigner et s'adresser d'abord à eux lorsqu'on a besoin de prestations ou de produits présents sur la commune ?

## Un petit ensemble multisports à la place de l'ancien terrain de basket

Assez peu de monde aussi pour l'inauguration, le 10 octobre, du nouveau terrain multisports entre l'ancienne et la nouvelle école. L'histoire de cette transformation remonte à 2012, avec la création d'un «Groupe Préau» composé de représentants de l'Association des parents d'élèves et des enseignants. Après une petite enquête auprès des élèves et le feu vert des autorités, il avait été décidé de récolter des fonds pour participer au réaménagement du terrain de basket. De nombreuses manifestations ont permis d'amasser la jolie somme de Fr. 15 000.-, qui s'est ajoutée au budget de quelque Fr. 75 000.- voté par le Conseil municipal.

De quoi permettre à nos enfants de se faire du bien en jouant au basket, bien sûr, mais aussi au handball, au volley-ball, au hockey sur terre, par exemple !

La suite au prochain numéro, comme on dit : le temps de digérer Bénichon et cochonnaille !

DF



Fête de fin d'année du parascolaire



Promotions scolaires



Fête nationale du 1<sup>er</sup> Août





*Inauguration du parc de Champlong*



*Inauguration du terrain multisports*



*Soirée "Demain Genève"*



*Promotions citoyennes*

## Anniversaires et jubilés



Les époux Christiane et Claude Bosson ont célébré leurs noces de diamant et les époux Anne-Marie et Bernard Nasel leurs noces d'or.

Ils sont entourés des membres de leur famille et des trois représentants de notre commune.



Entouré de ses filles et petite-fille, M. Hubert Villars a célébré ses 90 printemps, avec les félicitations de l'Exécutif.



C'est chez elle que Mme Jeanne Porret entourée, des siens et de l'Exécutif, a fêté ses 95 ans.

## Reflets d'une action solidaire

Vous le savez, les «terrains Portier», au centre d'Athenaz, verront la construction d'un ensemble locatif destiné prioritairement aux habitants de la commune. Nous vous avons aussi informés que, dans l'attente des autorisations et du déroulement d'un concours d'architecture, rien ne se passera à cet emplacement pendant au moins deux ans et que nous avons prévu de le mettre provisoirement à la disposition de l'ONG Toit pour Tous pour recevoir des personnes de notre canton momentanément sans abri.

Ce projet a suscité aussi l'intérêt de la Vaudoise Assurance, qui offre la possibilité à son personnel de s'investir de cas en cas dans des activités à vocation sociale. C'est ainsi que des collaborateurs de cette entreprise ont débarqué à Athenaz un beau jour de septembre pour créer des petits caissons qui permettront, le moment venu, aux résidents temporaires de cet espace de s'adonner à la culture de produits maraîchers de consommation: carottes, salades, petits fruits, etc., sans oublier quelques fleurs.

Pour l'heure, nous avons dû prendre note que, même provisoire et au bénéfice d'un contrat, l'implantation de ces petites maisons sur roues doit faire l'objet... d'une autorisation de construire en bonne et due forme dès lors qu'elles seront reliées au réseau sanitaire. Un récent contact avec le conseiller d'Etat Thierry Apothéloz, en charge de la cohésion sociale, nous a laissé l'espoir que celle-ci sera traitée avec quelque diligence ! A suivre, donc.

DF



## Projet Anjaranay

Je vous présente le projet Anjaranay auquel j'ai participé cet été à Madagascar sur la petite île de Sainte-Marie.

Ce projet a pour but de former des malgaches aux travaux tels qu'agriculture, apiculture et artisanat afin de d'apporter de nouvelles sources de revenue pour la population. Le projet contribue aussi à la sensibilisation des gens sur la préservation des baleines, de l'environnement et apporte aussi des informations et des services au niveau de la santé dans les villages et les écoles. Anjaranay est donc un centre de formation communautaire aidant la population de Saint-Marie à se développer dans leur environnement local.

Je suis partie avec Solférino, une association genevoise de l'ECG Henri Dunant qui soutient le projet.

Nous étions une équipe de 23 personnes de l'âge de 14 à 25 ans. Pendant deux semaines et demi, nous avons monté des serres avec les habitants malgaches et fait divers travaux tels que du terrassement, du beach cleaning et de la peinture en bâtiments pour améliorer le centre. Nous avons aussi contribué à la plantation de mangroves qui joue un grand rôle dans l'écosystème malgache, nous avons participé à la foire culturelle locale où nous avons pu vendre nos légumes et faire de la pub de Anjaranay. Nous avons fait de la sensibilisation dans les écoles pour apprendre aux enfants les problèmes environnementaux majeurs de l'île comme la déforestation, l'épuisement des ressources maritimes et les problèmes de déchets. En bref nous avons fait beaucoup de choses dif-

férentes tout au long du voyage, tout en, bien sûr, découvrant ce pays incroyablement ressourcé d'animaux rares et étonnants comme de paysages magnifiques, de cultures remarquables etc. Tout cela pour remercier ma chère commune d'Avusy pour avoir fait un don à l'association Solférino.

Je remercie également les gens avec lesquelles je suis partie, Bilal Ramadan, chef du projet, mon ami qui m'a fait faire ce voyage, Théo Chapuis, mes parents et tout mon entourage.

### Damali Jungo

*Soutenez-nous, faites un don :*

*Association des élèves de l'école de culture générale Henry-Dunant, 1203 Genève. IBAN : CH69 0900 0000 1737 6237 6 Mention : Anjaranay*



# Repas de la Bénichon

En ce deuxième dimanche d'octobre, La Loutre a organisé un repas de la Bénichon au centre communal d'Avusy.

Suite à la décision d'organiser l'exposition mycologique tous les deux ans, on sentait naître une certaine frustration chez notre chef cuisinier de ne pas pouvoir exprimer ses talents. Très attaché au pays fribourgeois, il nous proposait d'organiser un repas de la Bénichon pour faire découvrir cette tradition mythique dont la star est le menu.

Après une certaine stupeur teintée d'ignorance, l'ensemble des membres de la société acceptèrent l'initiative et c'est ainsi qu'en cette belle journée d'octobre, 172 repas furent servis à nos hôtes comblés.

Le menu a respecté scrupuleusement les fondements de cette tradition puisque nous y avons retrouvé la cuchaule, directement importée de Fribourg, la moutarde de Bénichon, faite maison, la soupe aux choux, le jambon de la borne avec son gratin, choux et carottes, la salade de betterave rouge et rondelles d'oignons, le gigot d'agneau rôti au thym avec poire à Botzi, pomme purée et potimarron, les meringues crème

double de Gruyère et pour accompagner le café, les traditionnels biscuits de la Bénichon.

Il n'est pas prétentieux de dire que chacun, chacune, jeunes et vieux ont apprécié et ce sont même des fribourgeoises pures souches qui laissèrent les commentaires les plus exhaustifs sur cette magnifique organisation.

De la cuisine au service, de la plonge au bar et la caisse on a pu apprécier la solidarité et la disponibilité des membres de la Loutre pour permettre un très joli succès festif.

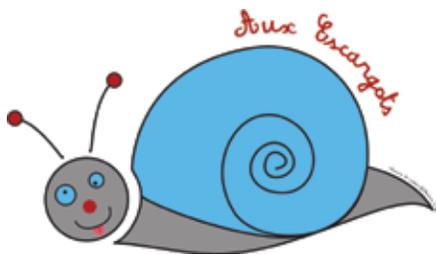
Nous sommes certains que les connaisseurs auront poursuivi leur préparation de l'hiver par le «Recrotzon» qui leur est proposé lors de la cochonnaille du mois de novembre.

**Patrick Fischler**

Pour la société la Loutre



# Informations utiles



## Il reste de la place

Votre enfant a entre 2 et 4 ans. C'est l'occasion de lui offrir quelques heures au jardin d'enfants «Aux Escargots» pour venir jouer, chanter, créer, se balader avec d'autres enfants de son âge.

### Horaire :

Les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 7h45 à 11h45.

### Tarif :

Fr. 24.- par matinée (deux matins minimum).

Ouvert à tous (commune et hors commune)

### Pour tous renseignements :

N° de téléphone 022 756 29 42 | email : lesescargots@romandie.com

## Fermeture de fin d'année

**Du lundi 24 décembre 2018 au vendredi 4 janvier 2019 inclus.**

Tous les courriers et colis pourront être retirés jusqu'au vendredi 21 décembre à 11h30.

Après cette date, vos courriers avisés (papier jaune et blanc) seront à retirer à l'**office de poste de Bernex**, selon les horaires suivants :

- lundi 24 de 9h à 12h
- **mardi 25 et mercredi 26 : FERMÉ**
- jeudi 27 et vendredi 28 : de 9h à 12h et de 14h à 18h
- samedi 29 de 9h à 11h
- **lundi 31, mardi 1<sup>er</sup>, mercredi 2 : FERMÉ**
- jeudi 3 et vendredi 4 : de 9h à 12h et de 14h à 18h
- samedi 5 : de 9h à 11h

Nous vous souhaitons d'ores et déjà d'agréables fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs voeux pour 2019.

## Dates de levées de déchets encombrants pour 2019

- Jeudi 17 janvier
- Jeudi 21 mars
- Jeudi 20 juin
- Jeudi 22 août
- Jeudi 10 octobre
- Jeudi 19 décembre

La levée du compost est effectuée le lundi.

## Cimetière - renouvellement des concessions

Les personnes ayant des proches inhumés au cimetière d'Avusy en 1998, ainsi que celles possédant des concessions arrivées à terme en 2018, sont informées de l'échéance des tombes et des cases idoines. Les demandes de renouvellement sont à adresser à la **Mairie d'Avusy, route du Creux-du-Loup 44, 1285 Athenaz, jusqu'au 31 janvier 2019**. Passé cette date, la commune pourra en prendre possession et en disposer à son gré.

## Déneigement

Nous rappelons à tous les propriétaires qu'ils ont l'obligation de déneiger les trottoirs jouxtant leur propriété. Le règlement sur la propreté, la salubrité et la sécurité publique (F 3 15.04) stipule en effet :

### Nettoyage en cas de neige et verglas :

1. En cas de chute de neige ou de verglas, les trottoirs doivent être nettoyés le plus rapidement possible. Ce travail incombe aux propriétaires, aux locataires d'arcades ou d'habitation, aux concierges ou, à défaut, à toutes autres personnes désignées à cet effet par le régisseur ou par le propriétaire.
2. Dans les rues où il n'existe pas de trottoirs, l'enlèvement de la neige doit être effectué, le long de chaque bâtiment, sur une largeur de 2m.
3. Dans tous les cas, les gondoles doivent être nettoyées pour permettre l'écoulement des eaux. Il résulte notamment de ce qui précède que le déneigement des accès aux commerces, ainsi que le déneigement des chemins privés sont de la responsabilité des propriétaires et/ou locataires.

La mairie vous remercie d'avance de bien vouloir stationner les véhicules de manière à ne pas gêner le passage des appareils de déneigement.

### Sorties de ski

La commune d'Avusy, conjointement aux communes d'Avully et de Chancy, a le plaisir de vous proposer cinq sorties de ski, fixées les :

- samedi 19 janvier 2019
- samedi 26 janvier 2019
- samedi 2 février 2019
- samedi 9 février 2019
- samedi 2 mars 2019

Les inscriptions en ligne sont ouvertes : [www.sortiesdeski.ch](http://www.sortiesdeski.ch).

Pour les personnes n'ayant pas Internet, des formulaires papier sont à disposition à la mairie.

### Sécurité – Ecole



Pour des raisons de sécurité, nous vous rappelons qu'il est interdit de vous arrêter pour déposer ou venir chercher vos enfants devant la voirie.

Nous vous remercions d'utiliser le parking prévu à cet effet.

### Jobs d'été 2019

Tous les jeunes avusiens, dès 16 ans révolus, souhaitant travailler sur la commune cet été peuvent postuler pour un job d'été à la mairie pour des travaux de conciergerie.

Si vous êtes intéressé(e)s, merci de faire parvenir une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae d'ici au 31 mars 2019 directement à la mairie d'Avusy.

Le nombre de places est limité.

### Les médailles de chiens 2019

Elles seront disponibles à la mairie dès le 7 janvier 2019.

Pièces à présenter :

- Confirmation de l'enregistrement du chien à la banque de données centrale Amicus;
- Attestation d'assurance responsabilité civile 2019;
- Carnet de vaccination à jour (rage);
- si nécessaire, l'attestation de suivi du cours TMC ou le justificatif de sa dispense délivrée par le SCAV;
- si nécessaire, l'attestation du suivi du cours pratique ou le justificatif de la dispense délivrée par le SCAV.

La médaille devra être acquise avant le 1<sup>er</sup> avril 2019.

Le prix de la médaille s'élève à Fr. 10.–.

Informations sous : [www.ge.ch/detenir-chien](http://www.ge.ch/detenir-chien).

Nous avisons les détenteurs de chiens qu'il est interdit de promener ces derniers sans laisse dans les localités ainsi que sur les voies publiques, les écoles et leurs préaux (règlementation d'application de la loi sur les chiens M 3.45.01).

Nous remercions les détenteurs de chiens de bien vouloir ramasser leurs déjections au moyen de sacs prévus à cet effet et placés dans plusieurs lieux de la commune **et les jeter dans la poubelle la plus proche.**

# Le Conseil municipal ...

## 14 mai 2018

**a approuvé** à l'unanimité les comptes de l'exercice 2017 ainsi que les crédits budgétaires supplémentaires 2017 et les moyens de les couvrir.

**a accepté** à l'unanimité, d'ouvrir un crédit de Fr. 212'600,- TTC destiné aux travaux de mise en séparatif des chambres mixtes de la commune.

**a préavisé favorablement** la demande de naturalisation n°2017.4372.

**s'est opposé** à la décision de l'Assemblée générale de l'ACG du 21 mars 2018 relative à la participation du Fonds intercommunal de Fr. 20'000,- destinée à soutenir la coordination des Journées européennes des métiers d'art 2018 (JEMA).

## 19 juin 2018

**a accepté** à l'unanimité la mise à disposition à titre gratuit et pour une durée limitée des parcelles communales n°2660, 3724 et 2858 sises à Athenaz en faveur de l'ONG TOIT POUR TOUS ET TOUS POUR TOI.

**a invité** le Maire, sur une proposition relative à l'acquisition d'une oeuvre d'art, à mandater M. Jo Fontaine pour la réalisation de la sculpture «Pierre de Mémoires».

## 25 septembre 2018

**a accepté** à l'unanimité les huit décisions de l'Assemblée générale de l'Association des communes genevoises du 20 juin 2018 relatives :

- à l'octroi, en 2019, par le Fonds intercommunal, d'une subvention d'investissement de Fr. 5'000.- à chaque nouvelle place de crèche créée ;
- à la participation du Fonds intercommunal au financement 2019 du Bibliobus ;
- au financement 2019, par le Fonds intercommunal, de l'enveloppe attribuée à des dépenses culturelles diverses pour un montant de Fr. 1'000'000.- ;
- au financement 2019, par le Fonds intercommunal, de l'enveloppe attribuée à des dépenses sportives diverses pour un montant de Fr. 300'000.- ;

- à la participation 2019 du Fonds intercommunal au cofinancement de la relève sportive pour un montant de Fr. 450'000.- au financement d'investissements informatiques généraux, pour un montant de Fr. 1'000'000.- ;
- à la participation 2019 du Fonds intercommunal aux charges de fonctionnement du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) pour un montant de Fr. 7'000'000.-- ;
- à l'octroi, en 2019, par le Fonds intercommunal à la Ville de Genève, d'une subvention de Fr. 2'500'000.- représentant la participation des communes aux charges de fonctionnement du Grand Théâtre.

**a nommé** les présidente et vice-présidente du local de vote pour 2019. Il s'agit de Mme Adélaïde CRUCHON pour le poste de présidente et de Mme Françoise CERUTTI pour le poste de vice-présidente.

## 6 novembre 2018

**a approuvé** le budget de fonctionnement 2019 pour un montant de Fr. 4'922'782.- aux charges et de Fr. 4'927'863.- aux revenus, l'excédent de revenus présumé s'élevant à Fr. 5'081.-.

**a fixé** le taux des centimes additionnels pour 2019 à 50 centimes.

**a autorisé** le Maire à renouveler en 2019 les emprunts du même genre qui viendront à échéance et à procéder à toute conversion ou remboursement anticipé si les conditions d'émission lui paraissent favorables

**a accepté** de fixer le montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2019 à Fr. 30.-

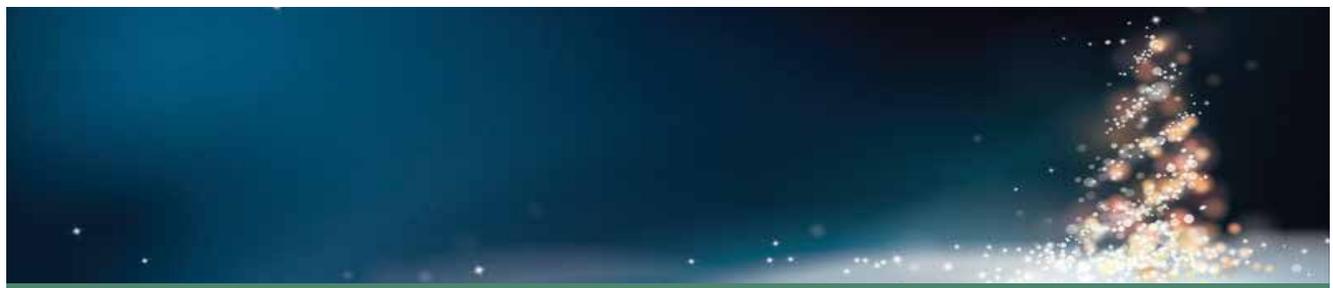
**a ouvert** un crédit de Fr. 57'800.- pour le versement d'une contribution au fonds intercommunal de développement urbain destiné au subventionnement des infrastructures publiques communales rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements.

L'intégralité des procès-verbaux des séances du Conseil municipal est disponible sur notre site internet [www.avusy.ch](http://www.avusy.ch)

# Fenêtres de l'Avent 2018 à Athenaz-Avusy-Sézeznin et Champlong de 18h30 à 19h30

Profitez d'une petite promenade afin de partager un moment ensemble, en toute simplicité, où la convivialité et la magie de Noël seront au rendez-vous. Un grand merci aux familles ci-après qui ont accepté de décorer une de leurs fenêtres ou entrées et qui vous accueilleront autour d'un vin chaud ou d'une petite collation. Venez nombreux faire de belles rencontres !

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
					<b>1</b> <b>Fam. Guinand-Jacob</b> Traversins 24 Sézeznin	<b>2</b> <b>Fam. Nallet</b> Route de Sézeznin 53 Sézeznin
<b>3</b> <b>Bibliodul</b> CCA Athenaz 37 Athenaz	<b>4</b> <b>Fam. Cerutti-Picod</b> Traversins 32 Sézeznin	<b>5</b> <b>Fam. Rodriguez</b> Creux-du-Loup 6 Sézeznin	<b>6</b> <b>Fam. Berset-Kummer</b> Avusy 10C Avusy	<b>7</b> <b>Fam. Antennen-Bosseaux-Schulz-Rouffy-Fernandez</b> Quoattes 5 Avusy	<b>8</b> <b>Fête de l'Escalade</b> Sézeznin et Athenaz	<b>9</b> <b>Fam. Bindschedler Tornare</b> Creux-du-Loup 2 Sézeznin
<b>10</b> <b>Marché de Noël de l'école d'Athenaz</b> Athenaz	<b>11</b> <b>Fam. Guyot</b> Creux-du-Loup 7 Sézeznin	<b>12</b> <b>Fam. Cruchon-Natarajan</b> Quoattes 19E Avusy	<b>13</b> <b>Fam. Buloz</b> L'Instant Roulotte Allues 100 Sézeznin	<b>14</b> <b>Fam. Ducret-Maillard-Zuliani</b> Plantées 13 Sézeznin	<b>15</b> <b>Fam. Wider</b> Sézeznin 74 Sézeznin	<b>16</b> <b>Fam. Brüderlin-Menétrey-Mossaz</b> Fiolages 17 Sézeznin
<b>17</b> <b>Fam. Fournier-Galley-Jacquier-Tissot</b> Sézeznin 66 Sézeznin	<b>18</b> <b>Fam. Tiercy</b> Chez le sculpteur Néry Champlong	<b>19</b> <b>Mairie d'Avusy</b> Creux-du-Loup 42 Sézeznin	<b>20</b> <b>Fam. Capt</b> Creux-du-Loup 20 Sézeznin	<b>21</b> <b>Rugby-Club Avusy</b> Athenaz 37 Athenaz	<b>22</b> <b>Association Jardinus</b> A la Fontaine Athenaz	<b>23</b> <b>Fam. Bettens</b> Creux-du-Loup 55 Sézeznin



# Calendrier des manifestations

<b>Janvier</b>	<b>26</b>	<b>Tournoi de Jass</b> Salle communale d'Avusy	<b>Mai</b>	<b>4</b>	<b>Le Feuillu</b> Du Château au centre communal d'Avusy
	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>Disco pour les enfants</b> Salle communale d'Avusy		<b>10–25</b>	<b>Spectacle de la compagnie Saint-Charles</b> Salle paroissiale de Saint-Charles
<b>Février</b>	<b>3</b>	<b>Vin chaud</b> Lieu à définir	<b>12–26</b>	<b>Exposition</b> Laiterie de Sézegin	
	<b>10</b>	<b>Vin chaud</b> Lieu à définir	<b>18</b>	<b>Troc</b> Centre communal d'Avusy	
	<b>17</b>	<b>Vin chaud</b> Lieu à définir	<b>25</b>	<b>Brunch du rugby</b> Cabane du rugby à Athenaz	
			<b>25–26</b>	<b>Tournoi de volley-ball</b> Salle communale d'Avusy	
<b>Mars</b>	<b>10</b>	<b>Soirée Pasta Party</b> Salle communale d'Avusy	<b>Juin</b>	<b>1–2</b>	<b>Glam Rock Festival</b> Centre communal d'Avusy
	<b>30–31</b>	<b>Marché de Printemps</b> Salle communale de Sézegin		<b>7</b>	<b>Fête annuelle du parascolaire</b> Salle communale d'Avusy
<b>Avril</b>	<b>6</b>	<b>Bal de la Jeunesse</b> Salle communale d'Avusy		<b>15</b>	<b>Spectacle d'improvisation</b> Salle communale d'Avusy
	<b>12</b>	<b>Soirée ArThenaz</b> Foyer		<b>15–16</b>	<b>Tournoi de pêche</b> Etang à Meyer, Athenaz
			<b>22–23</b>	<b>Tournoi de foot</b> Centre communal d'Avusy	
			<b>29</b>	<b>Promotions scolaires</b> Centre communal d'Avusy	

Retrouvez la suite du calendrier de nos manifestations sur Internet : [www.avusy.ch](http://www.avusy.ch) et dans le prochain bulletin communal du mois de juin.